



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

**10<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 21 septembre 2011, à 18 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser ..... (Qatar)

La séance est ouverte à 18 h 10.

## Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

### Point 117 de l'ordre du jour (suite)

#### Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

**Le Président** (*parle en arabe*) : Conformément à la résolution 31/3 du 18 octobre 1976, je donne maintenant la parole à l'Observateur du Secrétariat du Commonwealth.

**M<sup>me</sup> Anie** (Secrétariat du Commonwealth) (*parle en anglais*) : Le Secrétariat du Commonwealth a l'honneur de faire une déclaration à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Lors de leur dernière réunion, tenue à Trinité-et-Tobago en 2009, les chefs de gouvernement du Commonwealth avaient appelé l'ONU à organiser un tel sommet. Nous sommes heureux que cet appel à l'action ait favorisé la tenue de la présente réunion.

Le Commonwealth comprend 54 pays sur cinq continents. Nous représentons un tiers de la population mondiale, un quart des pays du monde et un cinquième de son commerce. Nous sommes un ensemble diversifié de pays – riches et pauvres, petits et grands – mais nous aspirons tous à l'objectif commun de

triumpher de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie, d'améliorer les niveaux de vie et de créer une société plus équitable.

Sur les 19,5 millions de décès survenus dans le Commonwealth en 2008, 9,3 millions ont été provoqués par des maladies non transmissibles, y compris par des troubles mentaux et sanguins et des maladies buccales. En comparaison, 44 % de décès ont été provoqués par des maladies contagieuses et par des conditions maternelles, périnatales et nutritionnelles, et 9 % ont été le résultat de blessures, y compris des accidents mortels de la route. Un tiers des décès dus aux maladies non transmissibles se sont produits avant l'âge de 60 ans.

Le Commonwealth est très durement touché par le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles. Au sein de nos 54 pays membres, 65 % de nos 2,4 milliards de citoyens sont touchés par le VIH. Nous sommes conscients de la pression croissante que subissent des systèmes de santé déjà trop sollicités par ce double fardeau de maladies, et comprenons donc la nécessité d'une riposte globale et intégrée.

Le Commonwealth est bien conscient du lien qui existe entre les maladies non transmissibles et la pauvreté, ainsi que de la menace que cette épidémie fait peser sur le développement durable. Nous savons bien qu'en l'absence d'une riposte de haut niveau à l'épidémie de maladies non transmissibles, les progrès

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-50687 (F)



Merci de recycler 

enregistrés par les membres du Commonwealth vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement seront menacés. C'est pourquoi cette réunion de haut niveau est particulièrement opportune.

Le Commonwealth a confirmé sa détermination à riposter aux maladies non transmissibles et à renforcer la capacité des pays à réagir face à cette nouvelle crise sanitaire. C'est pourquoi les chefs de gouvernement du Commonwealth ont noté avec préoccupation dans la déclaration qu'ils ont faite en 2009 sur la lutte contre les maladies non transmissibles, que les populations les plus pauvres sont les plus vulnérables aux effets de ces maladies. Depuis, cette déclaration a été intégrée dans la feuille de route du Commonwealth sur les maladies non transmissibles, qui définit les activités que doit mener le Secrétariat du Commonwealth, à savoir, élaborer des stratégies de plaidoyer, influencer la réflexion à l'échelle mondiale, disséminer les connaissances sur les meilleures pratiques, et renforcer les capacités et les institutions.

Le Secrétariat du Commonwealth a fait de la question « Les maladies non transmissibles : une priorité pour le Commonwealth » le thème de la réunion des ministres de la santé du Commonwealth en 2011. De plus, le thème de la réunion de 2012 portera sur les liens entre maladies transmissibles et non transmissibles.

*M. Cazeau (Haïti), Vice-Président, assume la présidence.*

Les jeunes suscitent une grande partie de notre attention. Comme 60 % de nos citoyens ont moins de 30 ans, le Commonwealth s'intéresse beaucoup aux jeunes. Encourager l'engagement et la participation véritables des jeunes est un aspect central du Plan d'action du Commonwealth pour l'autonomisation des jeunes.

Par ailleurs, le Commonwealth continue de mettre en relief les aspects sexuels des maladies non transmissibles, en reconnaissant expressément les différents taux de prévalence des grands facteurs de risque et des maladies entre les hommes et les femmes. Il importe également de signaler que c'est souvent les femmes et les filles qui s'occupent des membres de la famille qui tombent malades. Cette responsabilité a d'importantes conséquences socioéconomiques pour elles et pour leur famille. Le thème du Commonwealth pour 2011, « Les femmes, agents du changement », a été choisi en reconnaissance de la contribution des

femmes à la société et rappelle que leur prospérité, c'est aussi la prospérité de leur communauté.

Nous nous félicitons des exemples de bonne pratique émanant du Commonwealth. Nous saluons la riposte adoptée par diverses régions et leurs dirigeants face aux maladies non transmissibles. Nous notons en particulier la tenue sans précédent du Sommet régional des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes sur les maladies chroniques non transmissibles, en 2007. Nous saluons le travail accompli par la société civile pour son rôle d'information qui a donné à d'autres acteurs les moyens de mieux prévenir et maîtriser les maladies non transmissibles dans le monde. Le Commonwealth appuie sans réserve les efforts et les engagements de la communauté mondiale pour prévenir et maîtriser la propagation des maladies non transmissibles. Nous continuerons de travailler avec les pays membres et nos partenaires de tous les secteurs pour garantir une riposte accélérée, plurisectorielle et basée sur des preuves à cette épidémie. Nous nous engageons de nouveau à poursuivre l'intensification des efforts du Commonwealth après cette réunion.

**Le Président par intérim :** Conformément à la résolution 64/124, du 16 décembre 2009, je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

**Mr. Amoroso** (Assemblée parlementaire de la Méditerranée) (*parle en italien; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur pour l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) que de participer à cette Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles et de partager avec l'Assemblée générale les résultats concrets obtenus dans ce domaine par notre réseau exceptionnel de parlementaires dans la Méditerranée.

Comme nombre de membres de l'Assemblée générale le savent déjà, l'Assemblée parlementaire a été créée en 2006 dans le but de réunir les parlementaires de la région méditerranéenne. Nous sommes une organisation interétatique de 26 États membres qui est le résultat de la maturation d'un processus politique régional qui a pris place au sein de l'Union interparlementaire.

Après m'être adressé à la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement il y a un an, le 22 septembre 2010 (voir [A/65/PV.9](#)), je suis fier de me voir encore une fois accorder l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale au

nom des parlementaires des rives septentrionale et méridionale de *mare nostrum*. C'est un symbole de notre unité que de prendre ensemble une autre mesure énergique en vue de réaliser les objectifs fixés pour 2015, une priorité qui sous-tend constamment nos actions.

Comme l'a souligné le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Méditerranée orientale et comme l'indiquent les statistiques pour le reste de la région méditerranéenne, le fardeau que les maladies non transmissibles font peser sur les services de santé publique des pays de la Méditerranée exige une action immédiate et coordonnée aux niveaux régional et international.

Nous, parlementaires de la Méditerranée, souhaitons user au mieux de cette Réunion de haut niveau pour réclamer une action concertée de maîtrise, de mobilisation de ressources adéquates et de renforcement des capacités pour poursuivre la lutte contre ces menaces à la vie et au développement socioéconomique. Nous le faisons à un moment décisif pour notre région et conformément à la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles, approuvée par l'Organisation mondiale de la Santé en 2000, et à son plan d'action connexe adopté en 2008 par l'OMS et les États Membres.

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée a mobilisé son réseau plurisectoriel exceptionnel pour appuyer les actions entreprises par l'ONU, en coordination avec les États Membres et avec d'autres organes internationaux et régionaux. L'APM a appuyé avec force et salué l'inauguration en Tunisie en juillet 2010, du Centre méditerranéen de l'OMS pour la réduction des risques sanitaires. Nous allons continuer à aider le Centre à promouvoir la coopération interrégionale, en renforçant notamment les capacités du secteur de santé publique à faire face au fardeau

grandissant des maladies non transmissibles en Méditerranée.

En coopération étroite avec le système des Nations Unies, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée est déjà en train de mobiliser son réseau, en adoptant une approche plurisectorielle pour créer dans la région un pool de parlementaires, d'experts et de représentants d'organisations non gouvernementales de haut niveau qui examineraient des questions spécifiques selon les priorités inscrites à l'ordre du jour international.

Il y a eu par exemple la très récente réunion du groupe des questions économiques de l'APM, tenue au Bureau des Nations Unies à Genève en mai, en étroite coopération avec le Groupement interinstitutions pour la coordination concernant le commerce et la capacité de production. Nous tenons à assurer les membres de l'Assemblée générale aujourd'hui que ce réseau contribuera pleinement à l'application des mesures proposées dans la Déclaration politique (A/66/2, annexe) adoptée à la Réunion de haut niveau.

Au nom de l'APM, je tiens à assurer solennellement l'Assemblée que notre réseau exceptionnel de parlementaires méditerranéens reste prêt à utiliser sa capacité de légiférer, à surveiller nos responsables et à voter sur les budgets afin de veiller à ce que le programme de l'ONU sur les maladies non transmissibles soit mis en œuvre à titre hautement prioritaire dans notre région.

**Le Président par intérim :** Je déclare close la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 117 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 18 h 30.*